OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DE AF 2023 53 037

Date d'envoi de convocation : 13 mars 2023
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 26
Votants : 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-217604818-20230320-DEAF202353037-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/03/2023

L'an Deux Mil Vingt trois
Le 20 mars

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Françoise DEGENETAIS, Didier GERVAIS, Michèle GAUTIER, Thierry LAFFINEUR, Frédérique VAUDRY, Patrick SILORET, Christine DONNET, Marie-Claude CRESSENT, Denis RIOULT, Daniel BIGOT, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Marie-France BEAUVAIS, Annie DURAND, Jean-Luc SERVILLE, Sylvain CHICOT, Georges LEMAITRE, Patrick BASSETTE, Isabelle JULIEN, Frédérique CORMONT, Claudine MABIRE, Jacques MARTIN, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Philippe DESHAYES, Sylvie FICHET.

Etaient absents à l'appel nominal : Jean-Louis ROUSSELIN (pouvoir à Olivier ROCHE), Michel MAILLARD (pouvoir à Didier GERVAIS), Audrey BUSSY (pouvoir à Françoise DEGENETAIS).

Secrétaire de séance : Sylvain CHICOT

Objet : désignation de représentants de la commune au Conseil municipal d'enfants et de jeunes

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'article L.2121-23 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à de nouvelles désignations ou présentations d'élus à la suite de l'élection d'un nouveau maire et de nouveaux adjoints au maire lors de la séance du conseil municipal du 13 mars 2023 ;

VU les statuts du Conseil municipal d'enfants et de jeunes ;

VU le rapport de M. le Maire ;

CONSIDERANT la délibération n° DE AF 2023 53 036, portant décision de ne pas recourir au scrutin secret pour la désignation des représentants de la commune dans divers organismes, notamment le Conseil municipal d'enfants et de jeunes ;

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **de désigner** comme représentant du conseil municipal d'Octeville-sur-mer au Conseil municipal d'enfants et de jeunes Michèle GAUTIER et Marie-France BEAUVAIS comme représentants titulaires, ainsi que Didier GERVAIS et Patrick SILORET comme représentants suppléants.

Délibération adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,

Le Maire,

Olivier ROCHE

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)